

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRES.  
GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ETRE.—SAVOIR.

# LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS  
ET DES INTERETS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, Rédacteur.  
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

CE JOURNAL paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année au vol. se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 8, 8, 8, 8, c'est-à-dire par la somme de 32, mais c'est le prix d'abonnement est de 4 minutes par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province.—Tous les communications, demandes ou réclamations devront être adressées.—On ignore gratuitement les lettres et d'ordre public; ceux de nature personnelle personnellement adressés ne seront admis que moyennant rétribution de 2 sous par ligne.

PRIX DES ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.  
PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui ont inséré pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux lanceurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

### Mélanges Littéraires.

La mère en permettra lecture à sa fille.

#### REVUE DES TRIBUNAUX. LE CHAT DE LA PORTIÈRE.

Quand le rire circule dans la salle et fait grimacer joyeusement tous les visages, le public qui s'amuse comme un fou, ne se doute pas que la comédie qui se joue derrière le rideau, à l'ombre de deux quinquets, est souvent tout aussi drôle que.

En voulez-vous un exemple entre mille ? C'est là à la répétition du *Chat de la Portière*, aux Folies-Dramatiques. Les auteurs, deux garçons d'épée, Louis Haart et Albéric Second, étaient à Porechester. Le directeur se tenait à l'avant-scène du rez-de-choussée. Tout allait bien. Les acteurs balaient les planches, les auteurs trépanaient d'aise, et le directeur était impassible, signe certain qu'il était content.

On arrive à la scène où la mère Michel fait éclater sa douleur et ses sanglots à la vue de son pauvre chat.

Le directeur, à Charles Potier.—Et le chat ? as-tu le chat ?

Charles Potier.—Ma foi ! non.

Le directeur.—A quoi pensés-tu donc ?... Il en faut un et sur le chat, ça n'est pas tout.

Mademoiselle Clotilde.—Où, comment, venez-vous que je joue la mère Michel, si je n'ai pas de chat ?

Charles Potier.—Puisque vous l'avez perdu !

L'autour.—Dites-tout, Potier, prenez un lapin. (Au rit.) On donne si souvent du chat pour du lapin, qu'on peut bien... pour une fois...

Ferdinand.—Ma bien ne p'tite Amélie, si vous voulez nous donner le chat...

Mademoiselle Amélie.—Comment ! que je tue mon chat ! par exemple...

Le directeur.—Ah ça ! il faut en finir...

Ferdinand.—Je vais en chercher un chez Dru...

Charles Potier.—Ne s'en donne pas le Juif... Ferdinand.—Chez Brunet, naturaliste, entendez-tu ?

Albéric Second.—Tiens ! c'est une idée... Eh bien ! allez voir.

Ferdinand.—Je prends Pamphus. La répétition terminée, mais on la suspend au moment où paraît le *Chat de la Portière* de Joseph Michel que joue le chat ?

Le chat de la Portière. Michel.  
Ce drôlement qui était ce chat ?  
C'était le chat de la portière du théâtre des Folies-Dramatiques, qui avait été rencontré, l'insouciant et insolent imprudemment dans les corridors. Mais comme le *Chat de la Portière* peut avoir cent représentations, gare aux chats du voisinage !

IL AIMAIT TROP LE PAIN...  
Le petit Joseph Guizot, âgé de dix ans et demi, s'est levé de la maison paternelle et a été allé à une heure du matin sous le porche de l'église Saint-Eustache. Il comparait devant la police correctionnelle et sous la prévention de vagabondage. M. le président.—Pourquoi avez-vous quitté la maison de votre père ?  
Joseph.—Parce qu'on m'avait puni.  
M. le président.—On vous avait puni probablement parce que vous n'avez pas été sage.  
Joseph.—C'est pour ça, c'est parce que je m'avais donné une indigestion.  
M. le président.—Cela prouve que vous êtes gourmand.

Joseph.—Je ne suis pas gourmand ; c'est que j'avais trop mangé trop de pain. Pour lors papa m'avait mis le pain sec toute la journée.  
M. le président.—Et c'est pour ça que vous vous sauvez de chez vos parents ? Ce n'est pas une si grande punition d'être au pain sec.

Joseph.—J'aime le pain sec que quand il y a quelque chose dessus.

Le père Guizot est appelé comme civilement responsable des faits de son fils. Ce brave homme se présente tout en pleurs devant le tribunal.

M. le président.—Vous ne surteillez donc pas votre enfant ?

Le père Guizot.—Oh ! là, là !... Si si, si !... Il s'est sauvé pendant que j'étais allé reporter son smoking à l'ouïssant que j'y avais posé un heuret... Oh ! oh ! oh !

M. le président.—Ne pleurez donc pas ainsi.

(Au père Guizot) : Vous voyez le chagrin que vous causez à votre fils.

Le père.—Où, où, où le chagrin, que tu causes à ton père, ça, ça, ça...

M. le président.—Votre père paraît vous aimer beaucoup.

Le père.—Si je l'aime !... Un enfant de ma pauvre femme défunte.

M. le président.—Rémémorez-vous votre fils ?  
Le père.—Oh ! Dieu de Dieu, oui ! tout de suite, tout de suite... (A son fils.) Mais pourquoi donc que tu n'as fait ça, malheureux ?

L'enfant.—L'ouïssant que vous me mettez au pain sec ?

Le père.—Alors, ne parlons plus de cela... Je t'y mettrai plus, je te le promets, je jo parole d'honneur !

Le tribunal acquitte le petit Joseph et ordonne qu'il sera tenu au père.

### On lit dans les *Mélanges Religieux* :

Nous avons appris que les supérieurs ecclésiastiques ont été avisés que le clergé présentait une adresse de félicitation à Son Excellence pour la suppression de son ministère, et de regret à l'existence de son droit.

### LE FANTASQUE. QUÉBEC, MERCREDI, 15 MARS, 1843.

Fantaisies,  
REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.  
(Qui bien aime bien châtie.)

SANTÉ DU GOUVERNEUR.  
Voici le dernier bulletin officiel :  
Son Excellence le gouverneur-général a beaucoup souffert depuis la date du dernier bulletin, mais il n'est pas dans un état plus défavorable qu'il ne l'était autre.

(Signé) JAS. SIMPSON,  
W. C. GUYNNE,  
W. HOSE.

Hôtel du gouvernement,  
5 mars 1843.

### OUI ! OUI !

Lord John Russell a déclaré dans la chambre des communes qu'il renoncera à conseiller la possession des colonies de l'Amérique britannique dès qu'il faudra l'assumer par la force des armes. D'où il s'ensuit que dès-maint le premier parti mécontent qui voudra l'indépendance n'aura qu'à lever l'étendard de la révolte, il sera sûr de trouver dans le Parlement un grand nombre de collaborateurs. Et bien nous pensons sincèrement que cela pourra arriver beaucoup plus tôt qu'on ne l'imagine communément ; les signes d'orage sont assez ostensibles pour ceux qui veulent les observer ; les raisons sont engagées surtout pour le parti qui de tous temps et en tous lieux fut loyal tant que ses intérêts le lui commandèrent. Mais ce qu'il y a de fâcheux pour les bons canadiens c'est que cette déclaration d'indépendance qu'ils ont voulu essayer et qui n'a pas été à leurs ennemis par cette seule raison que la liberté n'est en une origine abominable, se fera cette fois-ci et au profit d'eux et au profit de ceux qui veulent leur asservissement. On est donc bien avisé maintenant pour la doctrine de Lord John n'a pas trouvé de bons adversaires que l'Angleterre qui peut se vanter aux yeux de nos bretons n'en a pas pour elle aux yeux canadiens. C'est affreusement mis ce n'est pas surprenant ce n'est qu'une conséquence de ce fanatisme qui existe depuis que l'Angleterre compte un nombre des nations.

La question qui s'élève maintenant consiste à déterminer si les canadiens comme individus ou comme peuple ont quelque grand intérêt à maintenir l'union avec l'Angleterre ou à se séparer d'elle. Nous croyons que comme nation la chose ne l'est à peu près indifférente parce que l'Angleterre cherche à la faire disparaître, à moyen leur influence, leurs institutions, tout admet pour